

# Renaturation des Āles du Rhāne

Dossier de la rédaction de H2o  
September 2021

Projet de territoire mené par le CEN en partenariat avec CNR

Elisabeth Ayrault, présidente-directrice générale de CNR, et Jean-Yves Chetaille, président du Conservatoire d'espaces naturels Rhāne-Alpes (CEN), ont signé un partenariat portant sur la renaturation des zones humides des Āles du Rhāne. Ce partenariat a été officialisé sur site à l'occasion du lancement des travaux, en présence de Marielle Figuet, maire de Chāteaufort-du-Rhāne, de Michāle Rivasi, députée européenne, Julien Cornillet, maire de Montālimar et président de Montālimar Agglomération, Auric Phelippeau, vice-président en charge de l'environnement au Département de la Drāme et des partenaires et acteurs du projet.

La renaturation des zones humides des Āles du Rhāne est un projet d'envergure portant sur 14 hectares. Il vise la reconnexion au fleuve et entre eux de 4 étangs, afin de restaurer une meilleure circulation d'eau et une meilleure dynamique des flux au sein de ces espaces alluviaux. D'un montant global de près de 2 millions d'euros, il est porté au plan Rhāne-Sāne et bénéficie du soutien financier de l'Europe et de l'Agence de l'eau Rhāne-Méditerranée Corse. Les travaux débutent ce mois de septembre et s'achèveront en 2023.

Les quatre étangs concernés par le projet sont d'anciennes gravières qui, après l'arrêt des extractions de granulats, sont devenus des plans d'eau confinés et sauvages où la végétation a repris ses droits. Ils constituent aujourd'hui des zones humides riches en biodiversité. Plusieurs espèces rares y ont élu domicile comme la nette rousse, un canard plongeur, ou l'utriculaire levée, petite plante carnivore d'eaux stagnantes. Cependant, ces espaces naturels tendent à s'appauvrir et se dégradent. Le peu d'échanges avec le fleuve ainsi que la prolifération d'espèces invasives comme la jussie, conduisent notamment à l'asphyxie progressive du milieu. Concrètement, les travaux vont porter sur la reconnexion des étangs entre eux et au fleuve Rhāne. D'une part, pour favoriser les flux d'eau et nutriments nécessaires au développement de la biodiversité. D'autre part, pour créer des zones refuges et d'intérêt pour la faune (brochet, vairon, martin pêcheur, castor, etc.). Les berges, aujourd'hui abruptes, seront également reprofilées et végétalisées pour laisser place à des roselières et des boisements humides. Le but est de diversifier les habitats naturels et l'accueil de la faune sauvage. Le projet fédère 39 acteurs du territoire et partenaires qui sont représentés et travaillent ensemble en comité de pilotage. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le CEN et la maîtrise d'œuvre a été confiée à Dynamique Hydro et la réalisation du chantier à l'entreprise de Travaux publics Berthouly. La production des roseaux est prise en charge par l'entreprise Arbre Haie Forêt tandis que le Centre d'études forestières et agricoles de Montālimar produira les ligneux (saules, les peupliers ou encore les aulnes). Ce projet de restauration s'intègre plus largement dans le Plan Rhāne-Sāne, un programme d'aménagement du fleuve et de son affluent visant à concilier prévention des inondations, développement économique et amélioration du cadre de vie.

Lac du Meyrol et Āles du Rhāne